



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Affaire Gilles Piazzoli contre la MSA : Un procès politique !

En octobre 2015, comme de nombreuses directions des Organismes Sociaux, la direction de la Mutuelle Sociale Agricole (M.S.A) relaie auprès de ses salariés-e une communication ministérielle, visant à célébrer les 70 ans de la Sécurité Sociale. Ce message contourne la vérité historique, en occultant le rôle de la CGT et du ministre du Travail communiste, de l'époque : Ambroise Croizat.

Gilles PIAZZOLI alors délégué du Personnel CGT de la MSA, en réponse fait un mail au Personnel de la MSA Provence - Azur, pour rétablir la vérité historique. Gilles PIAZZOLI est convoqué en vue de sanctions et se voit notifier d'un avertissement avec le motif suivant : *"A utilisé la messagerie professionnelle à des fins politiques et syndicales"*.

Depuis 6 ans de procédures ! Un acharnement judiciaire de la part de la Direction de la MSA, qui va bien au-delà des faits mineurs reprochés à Gilles PIAZZOLI qui sera convoqué à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence le 30 mars 2021.

Cet acharnement est révélateur d'un véritable enjeu politique. Celui d'effacer Ambroise Croizat des livres d'histoire, des écoles de Dirigeants de la Sécurité Sociale (EN3S), et à travers lui « gommer » l'histoire sociale d'après-guerre, celle de la mise en œuvre du Programme National de la Résistance.

Poursuivre cette répression syndicale, c'est tenter de faire taire par tous les moyens, toutes celles et tous ceux qui refuseraient de baisser la tête et qui oseraient rétablir la vérité historique, sur le rôle d'Ambroise Croizat dans la création de la Sécurité Sociale, lui le Ministre Communiste du Travail, ancien résistant et Secrétaire Général de la Fédération CGT de la Métallurgie !

En agissant ainsi, Gilles PIAZZOLI a été le porte-voix, de celles et ceux qui ont œuvré, souvent dans l'ombre, pour que la Sécurité Sociale voit le jour.

La vérité ne sanctionne pas !

Jamais nous ne laisserons réécrire l'Histoire ... notre Histoire !!

Quand un syndiqué de la CGT est attaqué, c'est toute la CGT qui est attaquée et qui riposte. Aussi, c'est une CGT forte, unie et déterminée, qui sera présente devant la Cour d'Appel d'Aix en Provence ce 30 mars à 14 H, au côté de Gilles PIAZZOLI, pour exiger la levée de toute sanction à son encontre et pour défendre notre Sécurité Sociale, ce formidable projet de société, qui aujourd'hui encore, constitue l'une des plus belles conquêtes sociales des travailleurs !

Toulon, Montreuil, le 18 mars 2021.

Contact : **Olivier MASINI** (SG CGT VAR) au 06 66 66 74 53
Lionel ZAOUATI (Fédération des Organismes sociaux) au 06 98 03 18 17